

Membres du réseau

Le 28 mai, l'Assemblée générale a adopté deux nouvelles catégories de membres, avec effet immédiat : les membres réguliers et les membres associés. Les premiers peuvent devenir des comités de parcs dès qu'ils ont déposé une demande auprès de l'OFEV. Quant aux seconds, ils peuvent devenir des associations qui planifient la création d'un parc ou d'un patrimoine de l'humanité, d'un géotope etc..

La contribution annuelle des membres réguliers a été doublée et s'élève à CH 2000. Pour les membres associés, elle est de CHF 1000.

A l'avenir, seules les personnes jouant un rôle actif au sein d'un parc pourront devenir membre du comité – à l'exception de la présidence et de la vice-présidence.

Les documents relatifs aux échanges de Bergün sur les sujets „projets de construction impactant l'environnement“ et „protection de la nature dans les parcs“ sont à disposition sur l'extranet du réseau. La prochaine assemblée générale est fixée au 6 mai 2011.



4ième catégorie de parcs

Sous la direction de l'Office fédéral de l'Environnement (OFEV), un groupe de travail teste la création d'une quatrième catégorie de parcs. Il s'agit de petits espaces naturels dans des agglomérations ou des régions fortement exploitées. Concrètement, le canton d'Argovie a déposé une demande à l'OFEV pour une reconnaissance du « château d'eau », cette confluence de l'Aare, de la Reuss et du Rhin. La création d'une quatrième catégorie – qui laisse le comité du réseau sceptique – passerait par une modification de la loi sur la protection de la nature et du paysage.



Un été à vélo au Mont-Soleil (Parc du Chasseral)

Coopération SuisseMobile

Le réseau des parcs suisses a conclu un partenariat avec SuisseMobile, le réseau national destiné à la mobilité douce (à pied, à vélo, en VTT, en rollers, en canoë).

Désormais, sous la rubrique « curiosités » de son site internet, la carte électronique indique de brèves descriptions des parcs, comme le site de Suisse Tourisme. Malheureusement, il n'est pas encore possible, techniquement, d'indiquer le périmètre des parcs sur les cartes de SuisseMobile.

L'insertion d'un sentier pédestre pour chaque parc est à l'étude. Pour ce faire, nous recherchons les meilleurs itinéraires de deux à quatre heures de marche. Tous les membres seront informés dès que des éléments concrets seront disponibles.

www.schweizmobil.ch

FSP peut continuer

Le 15 juin, le Conseil national s'est clairement prononcé en faveur d'une prolongation du fonds suisse pour le paysage FSP. Une somme de 50 millions est donc à disposition, ces dix prochaines années, pour le maintien et la revalorisation des paysages ruraux.

C'est une nouvelle réjouissante pour les parcs. Par le passé, le FSP a joué un rôle déterminant dans la création des parcs, par exemple celui du Binntal ou du Doubs; il a permis la réalisation d'innombrables projets visant à maintenir les éléments traditionnels de nos paysages.

Ce travail, fructueux et couvert de succès, peut être poursuivi. Nous nous en réjouissons, de même que les responsables du FSP.

Projets soumis à l'OFEV

Cette année, le crédit alloué aux parcs par la Confédération ne sera pas complètement utilisé, cette dernière ayant reçu moins de demandes que prévu. L'OFEV a donc invité le réseau à élaborer des propositions utiles à l'ensemble des parcs.

A la demande du comité, la direction a élaboré dix projets en une semaine, y compris le „Système d'information géographique“ du groupe SIG.

Sept projets devraient faciliter la gestion des parcs, trois donneront une meilleure visibilité aux parcs.

Nous attendons avec impatience la décision de l'OFEV.

Biosphère Val Müstair

Nous adressons toutes nos félicitations au parc national suisse et au parc régional du Val Müstair (candidat), qui ont été reconnus comme biosphère par l'UNESCO.

Parc Thunersee - Hohgant

Les décisions négatives de Sigriswil et de Habkern portent un coup sévère au projet du lac de Thoune. Les communes restantes, qui remplissent les conditions pour la création d'un parc naturel, se donnent probablement jusqu'en automne pour décider si elles poursuivent le projet et de quelle manière.

AGENDA

8 au septembre :
Workshop Indicateurs
à Marbach (Entlebuch), organisé par ALPARC et le réseau

20 au 23 octobre :
Workshop éducation à l'environnement

et
Congrès international d'ALPARC à Zerne

11/12 novembre :
Rencontre du réseau
sur „les produits labellisés“
et „l'éducation à l'environnement“